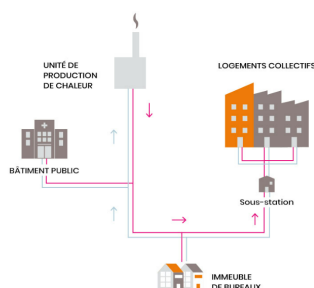


<http://gec.venissieux.org/Aides-a-l-investissement-2023-Metropole-de-Lyon-Appel-a-projet-municipaux>



Aides à l'investissement 2023. Métropole de Lyon. Appel à projet municipaux.

- Interventions -



Date de mise en ligne : vendredi 14 avril 2023

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Mesdames Messieurs les élus

Je veux profiter de ce dossier concernant des aides de la Métropole à l'investissement des communes dont nous bénéficions pour évoquer le raccordement de trois groupes scolaires aux réseaux de chaleur. Un mot cependant sur ces aides aux projets des communes qui sont très utiles et justes puisque la dynamique de la fiscalité économique est largement bénéficiaire à la métropole. Elles représentent sur le mandat métropolitain 50 millions d'euros et nous aurons certainement d'autres délibérations de ce type dans les années qui viennent.

Cette délibération concerne donc trois groupes scolaires, deux raccordés au réseau de chaleur nord, celui de Lyon, pour les groupes Moulin à Vent et Ernest Renan, et un, Pasteur, au réseau de chaleur historique de Vénissieux-Energie. C'est une étape importante pour le bénéfice de ces réseaux de chaleur pour le patrimoine communal, presque la dernière, puisque déjà 67 % de nos consommations de chauffage sont fournies par le chauffage urbain, et nous allons nous rapprocher avec ces trois écoles des 80 %.

C'est un exemple de tout le travail mené par la ville de Vénissieux, ses élus et fonctionnaires sur la maîtrise de nos consommations de chauffage et l'augmentation de la part d'énergie renouvelable et de récupération. C'est un des points forts de notre agenda 21 en cours de re-discussion.

Le bilan énergétique du patrimoine communal 2021 est paru il y a peu et ce document retrace tout le chemin accompli depuis 2010 qui nous sert d'année de référence et vous donne année par année les consommations d'énergie et d'eau du patrimoine communal, leur coût, les émissions de gaz à effet de serre. Ce document est à disposition auprès du service du patrimoine.

Ce réseau de chaleur est essentiel à nos efforts de décarbonation, puisque sa chaleur est constituée à 63 % d'énergie renouvelable ou de récupération, depuis la nouvelle chaufferie inaugurée ce matin, part qui montera à près de 70 % avec la fin de la cogénération en 2027. Ce sont les valeurs contractuelles, celles que paie les abonnés, mais ces dernières années, l'exploitant avait des difficultés à les atteindre, même si elles restaient toujours au-dessus de 50 %. C'est un des postes les plus importants pour les émissions de gaz à effet de serre.

Les écoles avec 47% de la consommation total de la ville sont les plus gros consommateurs de chaleur et des études sont actuellement menées pour adapter au plus près de la demande des usagers les températures et ainsi limiter le gaspillage d'énergie dans un contexte connu de tous d'augmentation des prix de l'énergie.

Contrairement à d'autres collectivités, à Vénissieux nous n'avons pas décidé de baisser arbitrairement les températures de référence et nous travaillons à renforcer nos efforts d'isolation pour continuer à faire baisser les consommations.

Nous sommes donc très satisfaits de cette aide de la métropole qui conforte la part de réseau de chaleur dans notre patrimoine et nous pensons qu'il faut désormais que la métropole étudie les possibilités pour réduire la part du gaz restante dans les réseaux de chaleur.

Nous aurons dans les années à venir certainement d'autres dossiers, notamment d'isolation énergétique qui pourront être proposé pour ces aides aux communes de la métropole. Raccordement et isolation, ce sont des travaux qui vont

très clairement dans l'intérêt général, et qui sont un des premiers enjeux environnementaux pour notre ville.